



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE JEUDI 18 JUIN 2020 À 9 h 30, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
Minh-Diem Le Thi
Michelle Setlakwe

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 9 h 30 et souhaite la bienvenue aux gens aux gens visionnant la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 20-06-21

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 18 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 20-06-21

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt the agenda of Special Meeting of June 18, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Autoriser une demande d'étude environnementale de site (ÉES) Phase I

RÉSOLUTION N° 20-06-22

Objet : Autoriser une demande d'étude environnementale de site (ÉES) Phase I

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une demande auprès du Ministère de l'environnement et de Lutte contre les Changements Climatiques pour une étude environnementale de site (ÉES) Phase I, selon l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

D'autoriser la firme d'ingénieurs GBI Experts-Conseils à représenter la Ville et à soumettre la demande et les documents afférents au nom de la Ville;

D'autoriser une dépense de 692 \$ pour une étude environnementale de site (ÉES) Phase I;

D'imputer cette dépense jusqu'à 692\$ (taxes incluses) aux activités financières de 2020, poste budgétaire 02 710 01 419.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 20-06-22

Subject : Authorize a request for an environmental site study (ÉES) Phase I

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize a request for an environmental site study (ÉES) Phase I, from the Ministère de l'environnement et de Lutte contre les Changements Climatiques, as per article 32 of the Environment Quality act;

To authorize the engineering firm GBI Experts-Conseils to represent the Town and submit the request as well as all other related documents on behalf of the Town;

To authorize an expense of \$692 (taxes included) for an environmental site study (ÉES) Phase I;

To charge this expenditure up to \$692 (taxes included) to the 2020 financial activities, budget item number 02 710 01 419.

CARRIED UNANIMOUSLY

4. Adoption du Règlement no 1404-20-2 modifiant le Règlement No 1404-20 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2020 en ce qui a trait au second versement et à la pénalité

RÉSOLUTION N° 20-06-23

Objet : Adoption du Règlement no 1404-20-2 modifiant le Règlement No 1404-20 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2020 en ce qui a trait au second versement et à la pénalité

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q. chapitre C-19), le Règlement no 1404-20-2 modifiant le Règlement No 1404-20 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2020 en ce qui a trait au second versement et à la pénalité a été précédé d'un dépôt et d'un avis de motion donné le 15 juin 2020;

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

RESOLUTION N° 20-06-23

Subject : Adoption of By-law No. 1404-20-2 to amend By-law No 1404-20 concerning taxation of the Town of Mount Royal for the fiscal year 2020 with respect to the second instalment and to the penalty

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (C.Q.L.R. Chapter C-19), By-law No.1404-20-2 to amend By-law No 1404-20 concerning taxation of the Town of Mount Royal for the fiscal year 2020 with respect to the second instalment and to the penalty was preceded by a filing and a notice of motion given on June 15, 2020;

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

D'adopter le Règlement no 1404-20-2 modifiant le Règlement No 1404-20 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2020 en ce qui a trait au second versement et à la pénalité.

To adopt By-law No.1404-20-2 to amend By-law No 1404-20 concerning taxation of the Town of Mount Royal for the fiscal year 2020 with respect to the second instalment and to the penalty.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 9 h 33. Aucune question n'est posée. La période de questions se termine à 9 h 33.

10. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 20-06-25

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De lever la séance à 9 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 20-06-25

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To close meeting at 9:34.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy